



Appel à contributions

Les parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal

La Revue *Jeunes et Société* lance un appel à contributions pour un dossier sur le thème « Les parcours juvéniles sous le prisme du processus pénal », coordonné par Marie Dumollard (Université de Montréal) et Anta Niang (Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux, Université de Sherbrooke).

Les intentions de contributions (3 000 signes maximum, espaces compris), incluant un titre préliminaire, une présentation du sujet (contexte et positionnement dans la littérature), son traitement (méthodologie) et les principaux résultats, doivent être adressées à rjs@inrs.ca au plus tard le **15 septembre 2023**. Les auteur·e·s dont les propositions sont retenues seront avisé·e·s vers le **1^{er} octobre 2023**. L'acceptation de l'intention ne présume pas de l'acceptation de l'article, lequel sera soumis à la procédure d'évaluation habituelle de la revue (évaluation par les pairs).

Les articles complets (en français, maximum 60 000 signes, espaces compris, références incluses, accompagnés d'un résumé de 1500 signes, espaces compris) devront être soumis avant le **1^{er} février 2024** en version électronique à rjs@inrs.ca.

Les auteur·e·s sont invité·e·s à consulter la [politique éditoriale](#) de la revue et les [directives aux auteur·e·s](#) pour la préparation des textes finaux. La revue n'accepte que les textes originaux et inédits qui ne sont pas en évaluation par une autre revue.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, contacter rjs@inrs.ca.

Présentation de la thématique

Les parcours des jeunes (16-30 ans) judiciarisé·e·s se construisent au fil d'un processus temporel séquencé, non linéaire et réversible (Galland, 2022; Longo, 2016), marqué par la multidimensionnalité des défis à relever tels que la transition vers l'âge adulte ou le désistement du crime (Abbrams et Terry, 2017 ; Dumollard, sous presse; Gaïa, 2019; Massoglia et Uggen, 2010). Ces parcours individuels sont construits en interaction constante avec les contextes sociaux dans lesquels ils se déploient et avec les institutions fréquentées par les individus (Bessin, 2009; Guillaume, 2009; Van de Velde, 2015), en l'occurrence pour les jeunes judiciarisé·e·s les systèmes de justice pénale pour mineurs ou pour adultes.

À l'instar des parcours individuels, les parcours pénaux des jeunes judiciarisé·e·s sont eux aussi structurés autour de plusieurs étapes et parfois empreints d'allers-retours : arrestation et entrée dans le système pénal pour mineurs ou pour adultes ; jugement devant un tribunal pénal ; exécution ou application des peines ; sortie du système pénal ; retour éventuel au début de la chaîne pénale en cas de nouvelle infraction. Ces différentes étapes s'articulent dans un processus au fil duquel circulent les jeunes, qui se retrouvent en interaction constante avec une pluralité de professionnel·le·s : agent·e·s de police (Dirikx, Gelders et Parmentier, 2012; Livingstone, Meudec et Harim, 2021; Saarikkomäki, 2015), juges (Niang, Vargas Diaz, Brunelle et Goyette 2023), avocat·e·s (Chui et Cheng, 2017; Peterson-Badali, Care et Broeking, 2007), agent·e·s de suivi pénal (Bugnon, 2017; Sallée, 2020; Villeneuve, F.-Dufour et Turcotte, 2020), ou encore intervenant·e·s psychosociaux·les (Chouinard et Martel, 2020), etc.

Plusieurs travaux amènent justement des réflexions sur la « circulation » des jeunes entre ou dans divers dispositifs d'intervention (Couronné et Sarfati, 2022) et sur la notion de « parcours publics »

(Ertul, Melchior et Warin, 2012) qui permettent d'envisager leur cheminement à l'aune de leur passage d'une institution ou d'un service à l'autre et de leurs interactions avec divers contextes d'intervention auxquels ils·elles sont confronté·e·s. À ce propos, dans le champ pénal, les étapes du processus pénal sont plus souvent traitées indépendamment les unes des autres pour, entre autres, des enjeux de problématisation et/ou méthodologiques. La pluralité des interventions pénales visant les jeunes judiciarisé·e·s et le passage de ces derniers entre ou dans divers dispositifs pénaux soulèvent pourtant directement la question de la compartimentation des étapes de leurs parcours. Plutôt que de regarder chaque étape indépendamment les unes des autres, il convient de s'inscrire dans une perspective globale et processuelle des parcours pénaux juvéniles (Longo, 2016), à l'instar de certains travaux francophones récents (ex. Chéronnet, 2022; Teillet, 2020). Ces étapes constituent en effet un ensemble à considérer dans sa globalité, ses continuités, ses (in)cohérences et ses ruptures.

L'objectif de ce dossier thématique est justement de s'intéresser aux parcours pénaux juvéniles dans leur globalité afin d'interroger les manières dont ils sont construits, les étapes qui les composent, la continuité ou, au contraire, les incohérences et les éventuelles ruptures qui les façonnent, les interventions qui les visent et les expériences diversifiées des jeunes judiciarisé·e·s. Pour cela, il s'agit de mettre en lumière autant les pratiques et les discours professionnels que les parcours, les expériences et les perceptions juvéniles.

Les propositions d'article pourront s'inscrire dans les thématiques suivantes :

1. **Transitions et ruptures dans les parcours pénaux juvéniles.** Les articles pourront traiter de ce qui participe de la production de continuité ou de ruptures dans les parcours pénaux des jeunes judiciarisé·e·s. Cela peut être abordé sur le plan des temporalités (sociales, institutionnelles, individuelles, spatiales) ou encore du processus de prise de décision. Ils pourront aussi porter sur la manière dont diverses transitions qui scandent les parcours juvéniles (ex. transition à la vie adulte, parcours d'incarcération, passage d'un service pénal à un autre) sont préparées ou soutenues par les services et les professionnel·le·s au fil du processus pénal et ce qu'elles produisent alors pour l'intervention et pour les jeunes eux·elles-mêmes.
2. **Conjugaison des logiques d'intervention dans les parcours pénaux juvéniles.** Les articles pourront analyser les logiques sous-jacentes aux pratiques d'intervention au fil des parcours pénaux juvéniles (référentiels et outils d'intervention, catégorisation des jeunes, etc.). À cet égard, ils pourront s'attacher à mieux comprendre comment les parcours des jeunes judiciarisé·e·s, aux besoins multiples et parfois complexes, nécessitent de mobiliser des services variés, et qui exposent les intervenant·e·s à des enjeux de collaboration. Ils pourront également étudier les catégorisations multiples qui en découlent leurs effets sur les pratiques et les parcours pénaux juvéniles.
3. **Participation et construction des liens.** Les articles permettront de rendre compte de la place des jeunes dans le processus pénal au travers de leur participation aux processus de prise de décision et d'intervention tout au long du parcours pénal juvénile. Ils pourront également aborder la dynamique de construction et la qualité des liens et des relations établis entre les jeunes et les professionnel·le·s rencontré·e·s au fil et entre les différentes étapes du processus pénal et leurs implications concrètes dans les parcours pénaux juvéniles.

En rassemblant des articles de différentes perspectives disciplinaires, ce dossier thématique offrira finalement une lecture transversale sur : d'une part, les liens et les interactions entre les différentes étapes du parcours pénal (ex. l'applicabilité des décisions pénales, la préparation à ce qui fait suite à l'exécution des peines, etc.) et ce qui est commun à ces étapes ou spécifique à chacune ; d'autre part, l'articulation entre les diverses étapes de l'intervention pénale et les parcours des jeunes.

Bibliographie

- Abrams, L. S. et D. J. Terry (2017). *Everyday Desistance. The Transition to Adulthood Among Formerly Incarcerated Youth*. Rutgers University Press.
- Bessin, M. (2009). Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique, *Informations sociales*, 156 (6), 12-21.
- Bugnon, G. (2017). Un contrôle pénal négociable. Conformité, résistance et négociation dans les mesures en milieu ouvert pour mineurs délinquants au Brésil, *Agora débats/jeunesses*, 77 (3), 80-92.
- Chéronnet, H. (2022). « Carrières » délinquantes et parcours de jeunes en institutions. Ministère de la Justice. https://www.enpj.juridiction.fr/sites/default/files/2022_rapport_recherche_carrieres_parcour_enpj.pdf
- Chui, W. H. et K. K.-Y. Cheng (2017). Perceptions of fairness and satisfaction in lawyer-client interactions among young offenders in Hong Kong, *Journal of Mixed Methods Research*, 11 (2), 266-285.
- Chouinard, R., et J. Martel (2020). La fabrication sous tension de rapports judiciaires : le cas de l'évaluation socio-pénale des mineurs, *Déviance et Société*, 44 (4), 561-596.
- Couronné, J. et F. Sarfati (2022). Introduction. De dispositif en dispositif, d'institution en institution, *Agora débats/jeunesses*, 91 (2), 54-64.
- Dirikx, A., D. Gelders et S. Parmentier (2012). Police-youth relationships: A qualitative analysis of Flemish adolescents' attitudes toward the police. *European Journal of Criminology*, 9 (2), 191-205.
- Dumollard, M. (sous presse). Sortir de la délinquance dans la transition vers l'âge adulte : les jeux de temporalité dans les parcours de jeunes judiciaisés au Québec. In H. Chéronnet, A. Fillod-Chabaud, A. Hirschelmann et T. Léonard (dir.), *Situations de délinquance, parcours, désistance*. Presses Universitaires de Rennes.
- Ertul, S., J.-P. Melchior et P. Warin (dir.) (2012). *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*. Presses Universitaires de Rennes.
- Gaïa, A. (2019). « L'art de la « débrouille » : des sorties de délinquance juvénile par intermittence ». In A. Gaïa, X. de Larminat et V. Benazeth (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ?* (p. 75-92). Médecine & Hygiène.
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte* (5^e éd.). Armand Colin.
- Guillaume, J.-F. (2009). Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles, *Informations sociales*, 156 (6), 22-30.
- Livingstone, A.-M., M. Meudec et R. Harim (2021). Le profilage racial à Montréal, effets des politiques et des pratiques organisationnelles, *Nouvelles pratiques sociales*, 31 (2), 126-144.
- Longo, M. E. (2016). Les parcours de vie des jeunes comme des processus, *Les Cahiers Dynamiques*, 67 (1), 48-57.
- Massoglia, M. et C. Uggen (2010). Settling down and aging out: Toward an interactionist theory of desistance and the transition to adulthood, *American Journal of Sociology*, 116 (2), 543-582.
- Niang, A., R. Vargas Diaz, N. Brunelle, N. et M. Goyette (2023). La participation des jeunes dans le processus judiciaire : une exploration des perceptions des jeunes judiciaisés sous la Loi sur le Système de Justice Pénale pour les Adolescents au Québec, *Criminologie*, 56 (1), 11-36.
- Peterson-Badali, M., S. Care et J. Broeking (2007). Young people's perceptions and experiences of the lawyer-client relationship, *Canadian Journal of Criminology & Criminal Justice*, 49 (3), 375-401.
- Saarikkomäki, E. (2016). Perceptions of procedural justice among young people: Narratives of fair treatment in young people's stories of police and security guard interventions, *British Journal of Criminology*, 56 (6), 1253-1271.
- Sallée, N. (2020). Le suivi hors les murs des jeunes délinquants au Québec (Montréal et Laurentides). In C. Lenzi, P. Milburn, B. Milly et N. Sallée (dir.), *Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs. Regards croisés France-Québec. Des professionnalités aux gouvernementalités* (p. 214-373). Mission de recherche Droit et Justice. <http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2020/04/17.10-RF.pdf>.
- Teillet, G. (2020). Quand civil et pénal s'entremêlent. Des parcours judiciaires hybrides et discontinus de jeunes en France, *Tsantsa*, 25, 105-119.
- Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Armand Colin.
- Villeneuve, M.-P., I. F.-Dufour et D. Turcotte (2020). Désistement assisté : vecteur d'intégration sociocommunautaire pour des adolescents engagés dans une délinquance grave ou persistante, *Criminologie*, 53 (1), 225-252.